

BTS TOURISME

BTS TOURISME

BTS Tourisme délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Diplôme de Niveau 5. Code RNCP n°37890. Code NSF 334.
Enregistré par décision publiée au JO le 19/04/2019.



**POSSIBILITÉ DE CONTINUER
VERS UNE FORMATION DE NIVEAU BAC+3**

EN QUELQUES MOTS

Le BTS Tourisme forme des professionnels polyvalents capables de travailler dans différents secteurs de l'industrie touristique, tels que l'accueil, la gestion de séjours, la promotion touristique et le développement de produits touristiques.

PROGRAMME

Enseignements professionnels :

- Techniques de Commercialisation des Produits Touristiques
- Gestion de la Relation Client et Fidélisation
- Conception de Produits Touristiques et Vente de Prestations

Enseignements généraux :

- Culture Générale et Expression
- Langue Vivante Étrangère
- Culture Économique, Juridique et Managériale

DEMANDE D'ADMISSIONS



MÉTIERS VISÉS

- Agent de voyage
- Conseiller en séjour
- Responsable d'accueil en office de tourisme
- Chargé de promotion touristique
- Assistant chef de produit touristique
- Animateur touristique
- Agent de réservation
- Guide touristique
- Organisateur d'événements touristiques
- Agent d'escale aéroportuaire

ÉVALUATION

Examen final, examens blancs
et entraînements aux oraux, travaux de groupe.



DURÉE

24 mois post-bac

TOLGAHAN - ÉTUDIANT À L'ESC

ALTERNANCE



PRÉREQUIS

BAC validé
Autre diplôme de niveau 4

RYTHME

Étudiants en alternance :
1 semaine à l'école (35h),
3 semaines en entreprise.

OBJECTIFS

Maîtriser les techniques de commercialisation des produits touristiques :

Promouvoir et vendre divers produits touristiques.
Utiliser les outils de communication adaptés au tourisme.

Développer des compétences en gestion de la relation client et en fidélisation :

Comprendre les attentes des clients pour leur offrir un service de qualité. Fidéliser les clients en entretenant une relation de confiance.

Concevoir et vendre des produits touristiques attractifs et adaptés aux besoins des clients :

Créer des produits touristiques répondant aux demandes du marché. Conseiller les clients dans le choix de leurs séjours ou activités touristiques.